L'ABEILLE.

CONDITIONS:

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit *au bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subsequentes. Le carré est de *dix-sept* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

MALLE DE LA NLLE-ORLEANS

Washington,

PAR LA

MOBILE.

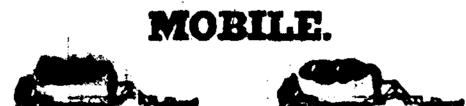

LES BATEAUX-A-VAPEUR
LONG-BRANCH, Cap. C. Walker,
MOUNT-VERNON, Cap. J. Queen,

PARTIRONT de cette ville, trois fois par semaine, (les lundis, mercredis et vendredis,) à 6 heures du matin, avec la malle pour la Mobile, d'où elle sera transportée par les voitures de poste, dans les états bordant l'Atlantique. Les bateaux ci-dessus toucheront egalement à la baie St. Louis et au port Chretien, en allant et en revenant.

☞Les bateaux ci-dessus partiront alternativement des Piquets, tous les Dimanches et Jeudis pour Madisonville: le Dimanche à 7 heures et demie du matin, et le Jeudi à 2 heures après midi. Au retour, ils partiront de Madisonville le Lundi à 2 heures et demie après midi, et le Vendredi à 4 heures du matin. Les passagers devront se trouver à bord du bateau à cheval au Bassin, le Dimanche à 6 heures du matin, le Jeudi à midi.

Passage pour Madisonville et retour $4 00
Passage pour aller ou revenir 2 00
2 nov

POUR VICKSBURGH, NATCHEZ.
et les Ports Intermédiaires.

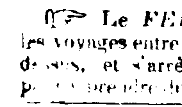

Le bateau à vapeur **FELICIANA**, cap. Edgerton, sera à la Levée, Mercredi 15 du courant, prêt à recevoir des passagers pour les lieux ci-dessus, et partira ensuite sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou bien à

FOSTER & HUTTON.

☞Le *FELICIANA* fera regulièrement les voyages entre la Nlle. Orleans et les ports ci-dessus, et s'arrêtera aux postes intermediaires pour prendre du fret ou des passagers. 2 nov

Pour le Bayou Sarah, Baton-Rouge, Plaquemines et les ports intermédiaires.

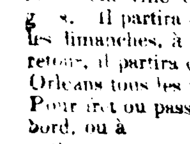

Le superbe bateau-à-vapeur à basse pression
COLUMBIA,
Capt. Murdoch, fera régulièrement ses voyages (comme paquebot) entre cette ville et les endroits ci-dessus designés. Il partira d'ici pour le Bayou Sarah, tous les dimanches, à 10 heures du matin, et à son retour, il partira du Bayou-Sarah pour la Nlle-Orleans tous les mercredis, à la même heure.—Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à

2 nov C. BYRNE.

Pour le Bayou Tunica, le Bayou-Sarah, la Fausse Rivière, Baton-Rouge et tous les ports intermédiaires.

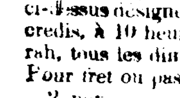

Le bateau-à-vapeur
COOSA,
Cap. O. P. Caine, fera régulièrement les voyages (comme paquebot) entre cette ville et les endroits ci-dessus designés. Il partira d'ici tous les mercredis, à 10 heures du matin; et du Bayou-Sarah, tous les dimanches, à 8 heures du matin.—Pour fret ou passage s'adresser à bord.
2 nov.

CHANDELLES, MAQUEREAUX &c. 304 bls. Maquereaux [illegible] 135 demi do. do. [illegible] 1 et [illegible] 300 caisses Morue blanche et sèche, grand [illegible] 100 caisses blanc de baleine.—8000 sacs de Guany.—30 [illegible] vinaigre.—77 balles de foin, en debarquement du brick Envoy, à vendre par

STETSON & AVERY,
15 déc. Rue du Camp, No. 27.

250 SACS de café vert, qualité supérieure, en debarquement de la goelette Emperor, et à vendre par
14 déc J. W. ZACHARIE & Co.

En débarquement du navire [illegible] et à vendre au No. 39, rue de la Levée,
86 balles Foin de Perth Amboy,
400 Charrues patentées du No. 1 à 4.
14 déc THOMSON & GRANT.

Un jeune Suisse, [illegible], et dernièrement arrivé d'Europe, desirerait s'employer comme commis. Il entend parfaitement la tenue des livres, et connait les langues français, allemande et anglaise. Des informations satisfaisantes sur son compte peuvent être données, en s'adressant à
[illegible] OLIVER & Co.

L. S. WALTON & CO., au coin des rues de la Douane et de la Levée, ont reçu par le navire Kentucky et autres arrivages récents de New-York, un assortiment complet d'habillemens faits, qu'ils offrent à vendre à bon compte, en gros et en détail. 11 dec

DES avances libérales seront faites sur des envois de Sucre, Mélasse et Coton pour New-York. S'adresser à
THOMSON & GRANT.

TRAITES [illegible] et Philadelphie, à vendre par
déc.] H. PERRET & CHARBONNET.

PLOMB EN SAUMON, à vendre sur la Levée par [9 dec.] J. MAGER.

AVIS.—Des avances sont offertes aux habitants qui veulent expédier leurs sucres au Nord. S'adresser à
9 déc. J. MAGER.

STETSON & AVERY, *rue du Camp*, No. 27, ont à vendre, 1000 barillets clous coupés de dimensions assorties par 100 livres; 100 sacs poivre; 50 balles coton 4-4 écru à draps; 10 do. russie écrue; 1 do. do. façon française; 11 do. osnaburgs; 4 do. burlaps, ayant droit au drawback; 30 futailles huile de sperme pure; 70 do. huile de baleine rafinée; 11 caisses blanc de baleine 4 et 5 à la livre; 50 do. savon No. 1; 600 demi do. do.; 2 caisses savon à barbe; 5 do. do. de Windsor; 30 fusilles Coryathe de Xante; 50 caisses fruits au vinaigre par gallon, assortis; 20 barils cranberries fraîches; 120 do. maquereaux No. 3; 40 do. boeuf mess de Boston; vin de Porto de qualité supérieure en caisses, papier à impression et à enveloppes. 8 déc.

HUILE DE BALEINE.—40 barriques d'Huile de Baleine, à vendre par
2 décembre STETSON & AVERY.

TRAITES SUR SAVANNAH, (Ge.) à vendre par STETSON & AVERY.

CLAUDIUS REDON, de New-York,
A l'honneur d'informer les dames et messieurs de cette ville et le public en général, qu'il a ouvert aujourd'hui, dans la rue de Chartres, No. 103, à l'ancienne résidence de Mrs. Kohn & Bordier, un SUPERBE MAGASIN consistant en un joli assortiment de modes, pendules, jouailleries et généralement en articles de fantaisie, qu'il offre à vendre en gros et en détail. Les marchands de la campagne pourront être servis avec promptitude et à des prix raisonnables.

Son fonds consiste en: jouailleries en filagrames, des manufactures françaises et américaines, de très-bon or et faites dans le dernier goût; des ornements en perles fines, boucles d'oreilles, épinglettes, &c. bagues en diamants, épinglettes dito, boucles d'oreilles et boutons de col dito; aussi, des objets en argent et plaqués, ornemens en jais, corail, et autres; montres dites *patent-lever*, unies et très-riches, en or; montres de L'épine et à répétitions, pour femmes et pour hommes, en or; idem en argent, de diverses façons, et pendules ornées, de toutes descriptions.

Boîtes en musique pour femmes; idem en écaille: idem ordinaires, jouant 2, 3 et 4 airs.

Un grand assortiment de bracelets, richement ornés, chaînes de cou et de sureté, ceintures, et boucles de ceintures, boucles d'oreilles, épingles, etc, etc. Aussi, les mêmes objets en noir, ouvrages de Berlin; une quantité de portes-crayons en or et en argent; peignes en écailles de l'Inde et du Brésil, ouvrage bien travaillé; colliers en cire et en verres de différentes grandeurs et couleurs; des boîtes de parfumeries, &c. &c. Il offre également à vendre une quantité de vin de Madère, par douzaines, du Champagne et du Bourgogne de la meilleure qualité.

P. S. Mr. Ferdinand H. Wagner, horlager de Genève, étant attaché à cet établissement, se chargera de réparer les montres et pendules, chronometres et boîtes à musique; il fait toute espèce d'échappements, ainsi que des jouailleries de toutes descriptions, à des prix moderés.
20 decembre—1m

LE soussigné vient de recevoir par le navire Helvetia du Havre, un nouvel assortiment de Fleurs artifficielles, d'une grande fraîcheur et *extra-fines*;
Un assortiment de cartonage et d'objets pour le jour de l'an;
De la Crême de concombre très fraîche,
Crême cometique d'amandes amère de Demarson,
Pommades surfines en vases riches,
Pâte d'amende liquide, à toutes odeurs,
Eau de fleur d'orange de Paris,
Savon aux jaunes d'œufs pour nétoyer la tête,
Eau de concombre et d'amande &c. &c.
A vendre au **NOUVEAU BAZAR**, rue Royale, entre Ste. Anne et Dumaine, à côte de C. Pecquet.
27 déc. L. CHOISNE.

Auguste Bouteloup.

COIFFEUR DE PARIS, arrivant en cette ville pour s'y fixer, annonce au public qu'il vient de s'établir rue Royale, No. 248, entre les rues Ste. Anne et Dumaine, où il offre ses services dans sa profession. Il fera tout ce qui dépendra de lui pour meriter la confiance des personnes qui lui feront l'honneur de le faire demander. Il a un grand assortiment de TOURS, BANDEAUX, TOUFFES ET TOUPETS, dans le goût le plus nouveau, ainsi que toutes sortes de parfumeries.

N. B. Il donne des leçons de coiffure et prend des abonnés. 14 dec—6m.

DUPRE,

COIFFEUR DE PARIS,

OFFRE respectueusement ses services aux dames de cette ville pour tout ce qui concerne son etat. Il a un grand assortiment de coiffures dans tous les genres et dans tout ce qu'il y a de plus nouveau à Paris et à Londres. Ayant quitté momentanément son établissement de New-York, pour venir passer la saison des bals à la Nouvelle-Orléans, il peut assurer les dames qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'elles trouveront chez lui, dans tous les temps, exactitude, et les attentions les plus recherchées. Connu avantageusement à Paris, à Londres, et dans toutes les principales villes des Etats-Unis, il espère obtenir également le suffrage du beau sexe de la Louisiane.

Sa demeure est rue Royale, No. 197, entre celles St. Pierre et Orleans, où il se propose de faire des élèves pour la coiffure et la coupe des cheveux dans le dernier genre. 11 dec—6m.

ETAT DE LA LOUISIANE.
PAROISSE ST. CHARLES

COUR DES PREUVES.—Le lundi 10 Janvier 1831, à 9 heures du matin, sur l'habitation ci après decrete, il sera vendu à l'encan public par le juge soussigné. Les propriétés suivantes, appartenant indivisement à la succession de Dame Heloïse Bernoudy, veuve Adelard Fortier et à Mr. Noël Bernoudy. Lesquelles consistent

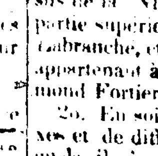

1o. En une *HABITATION* établie en sucrerie, ayant vingt arpens et demi de face au fleuve, dont quatorze ont une profondeur de quarante arpens, et six et demi ont celle de quatre vingt; cette habitation est située sur la rive gauche du fleuve à environ six lieues et demie au dessus de la Nlle.-Orleans, et est bornée dans sa partie supérieure par l'habitation de M. Louis Labranche, et dans sa partie inférieure par celle appartenant à MM. Lucien Labranche et Edmond Fortier fils.

2o. En soixante *ESCLAVES* des deux sexes et de différens âges, dans le nombre desquels il s'en trouve qui possèdent des talens, tels que des laboureurs, des charretiers, des tonneliers, des sucriers, scieurs de long &c.

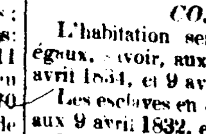

3o. Vingt cinq *PAIRES DE BŒUFS* de tire, trente cinq *CHEVAUX*, sept *CHARRUES*, douze *HARRAS*, quatre *Charrettes à Bœufs*, six *CHARRETTES* à cheval et des instrumens aratoires pour l'exploitation de la sucrerie.

CONDITIONS:

L'habitation sera payable en quatre termes égaux, savoir, aux 9 avril 1832, 9 avril 1833, 9 avril 1834, et 9 avril 1835.

Les esclaves en deux paiemens égaux, savoir: aux 9 avril 1832, et 9 avril 1833.

Les animaux, les instrumens aratoires et autres objets de nature mobiliaire, en un seul paiement, savoir: à un an du jour de la vente. Le prix des articles isolés ou qui réunis ne s'éléveront pas à cent piastres, sera payable en tout mars 1831.

Les acquéreurs fourniront leurs billets endossés à la satisfaction de l'administrateur de la succession et les biens immobiliers seront et resteront hypothéqués jusqu'à parfait paiement.

Les frais d'actes de vente, d'hypothèque quittance &c. à la charge des acquéreurs.

Paroisse St. Charles, le 7 décembre 1830.
[10 déc–11, 2ps.] MOREL GUIRAMAND.

VENTES PAR LE MARSHAL.

J. Hertskog vs. Frederick Smith.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité: j'exposerai en vente, jeudi 13 janv 1831, à midi, à la bourse, un Cheval saisi dans l'affaire ci-dessus
28 déc. L. DAUNOY, marshal.

A. A. Suranez vs. C. Bonnet.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller: j'exposerai en vente, lundi 10 janvier prochain à midi, à la bourse, un Mulet et un dray, saisi dans l'affaire ci-dessus.
28 déc. L. DAUNOY, marshal.

L. G. Brown vs. Burke.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller j'exposerai en vente, mardi 11 janvier 1831, à 4 heures, au Principal, une Montre en or No. 3493, saisie dans l'affaire ci-dessus.
28 déc. L. DAUNOY, marshal.

Jh. Tassy vs. D. L. Johnson.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. juge B. Beauregard, j'exposerai en vente, mardi 11 janvier prochain, à 4 heures, au principal, divers objets saisis dans l'affaire ci-dessus.
28 déc. L. DAUNOY, marshal.

Gaulhiac contre C. Bonet.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Gallien Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le mercredi 5 de janvier prochain, à midi, un dray et deux mules, saisis dans l'affaire ci-dessus.
24 déc L. DAUNOY, Marshal.

S. Rossignon contre Sautrec.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi 3 le janvier prochain, à 4 heures, dans la rue St. Philippe, entre les rues de la Levée et Condé, une quantité de tabac à priser de qualité supérieure, cérons de tabac, tabac en feuilles, [illegible] de cigarrites, &c. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
24 déc L. DAUNOY, Marshal.

Cabaret h. d. c. l. contre Mas inot.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le jeudi 6 janvier prochain (1831,) à 4 heures sur les lieux, dans la rue des Magasins, entre les rues Julie et Giraud, le tout et la carcasse d'une petite maison en bois, ainsi qu'une quantité de livres français, cartes, &c., quelques ustensiles de cuisine et divers autres articles saisis dans l'affaire ci-dessus.
24 déc L. DAUNOY, Marshal.

Ed. Bayon h. c. l. contre M. Giracos, h. c. l. Marie Ros Voltaire f. c. l. et J. Jones, f. c. l.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable juge Maurian, juge Président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi le 20 janvier 1831, à midi, à la Bourse d'Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, trois lots de terre situés au coin des rues Girod et de l'Union, nouveau faubourg Marigny, et qui sont designés par les Nos. 164, 165, 166, dit No. 21. Chacun de ces lots mesure 60 pieds de face à la rue de l'Union sur 120 de profondeur, mesure française.—Saisis dans l'affaire ci-dessus.
21 déc L. DAUNOY, Marshal.

Chevaux épaves.

IL a été conduit par le capitaine de la garde de ville à l'écurie publique de G. B. Fauchet, rue Royale, No. 176,

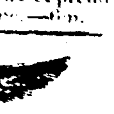
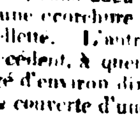

DEUX CHEVAUX américains, l'un âgé de neuf ans, de couleur baie clair, très-maigre, nouvellement ferré des deux pieds de devant, sans aucune marque apparente si ce n'est une écorchure sur le dos occasionnée par la sellette. L'autre de la même couleur que le precédent, à queue courte, sans aucune marque, âgé d'environ dix ans, avec une vieille bride et selle couverte d'une chabraque en peau de buffle.

Les propriétaires des dits chevaux sont invités à les réclamer, en payant les frais de nourriture et d'avis. Dans le cas contraire, ils seront vendus le samedi 15 janvier, par P. A. Guillotte, au lieu ordinaire des ventes d'animaux.
28 dec—3

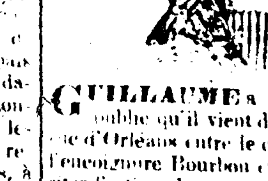

GUILLAUME a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, rue d'Orléans entre le café Tricolore et celui de l'encoignure Bourbon et Orléans; il espère mériter l'estime des personnes qui l'honoreront de leur présence par l'exactitude qu'il mettra à les servir et par la delicatesse des mets: il se chargera comme par le passé de toutes sortes de commande concernant son état, repas de noces et de corps; et il a chez lui des salons pour les dames et sociétés particulières au premier.

L'entrée des salons n'aura aucune communication avec le restaurant, on entrera par le corridor qui conduit aux salons. Il a de plus une très belle salle à l'Hôtel de la Marine, où il peut mettre 300 couverts.

Il prévient aussi le public, qu'il tient toujours le susdit hôtel ainsi que les Bains, qui seront ouverts l'été et l'hiver. 1 déc—1m.

Gabriel Julien,

CONFISEUR DISTILLATEUR.

Rue Condé, No. 30, entre Dumaine et St. Anne.
A l'honneur d'annoncer à tous les habitans de la Nlle.-Orléans, qu'ils trouveront constamment dans son magasin un assortiment complet de liqueurs et sirops, dragées, bonbons de tous genres, fleurs et fruits en sucre, fruits confits crystallisés et à l'eau-de-vie &c. confitures et gelées de toutes sortes, chocolat fin, pâte de guimauve, pastilles pectorales, de gomme estomachique, des jujubes &c. &c. gomme préparée; on trouve chaque jour chez lui de la pâtisserie fraîche de toute espèce, des gâteaux, nougat blanc et rouge, croquant. Et il se charge des desserts et rafraîchissements en ville, il fera pour la campagne et l'étranger les envois qui lui seront demandés, il annonce aussi à ses collègues qui font venir des bonbons de France, qu'il leur vendra les mêmes articles aux même prix et conditions de France. 1er. déc—1m

GABRIEL JULIEN,
CONFITERO Y DESTILADOR,
Calle de Condé No. 30, entre las de Dumaine y Sta. Anna,

Tiene el honor de anunciar á todos los habitantes de la N.-Orleans, que en su almacen se hallará constantemente un surtido completo de licores, jarabes, confites de todas clases, flores y frutas confitadas, frutas cristalisada y en aguardiente &c. Dulces y galeas, chocolate, pasta de malva, pastillas pectorales de goma, estomacal de yuyuba, goma preparada &c. &c. Se hallara diariamente en la propia casa pasteles frescos de todas clases, tortas, nogados blancos y colorados. Tambien se hace cargo de los postres y refrescos para casas particulares en la ciudad. Hará para el campo y payses estrangeros las remesas que se le exija. Ademas; previene á los de sus colegas que mandan buscar confites á Francia, que les venderá los mismos renglones, al mismo precio y condiciones de Francia.
1 de diciembre.

PENDULES patentées de qualité supérieure, reçues par le Talma, et garanties être justes. A vendre par
27 nov B. REES, rue de Chartres No. 10

NOUVEAU BAZAR DE PARFUMS
RUE ROYALE No. 248.
(ENTRE SAINTE-ANNE ET DUMAINE.)

L. Choisne, Parfumeur.

DE retour de France par le Bolivar, a l'honneur d'informer le public qu'il a apporté avec lui un assortiment de *PARFUMERIE* superfine en tous genres; entr'autres articles nouveaux, on trouvera dans son magasin: l'eau des Vapes (tonique) par Bourbonne & Mauvin; l'extrait de Jasmin, le Caprice de Valerie, l'Ambroisie; le miel d'Angleterre, l'extrait de muguet, de Reséda de Chipre, &c. &c.; tous parfums recherchés et qui se recommandent d'eux-mêmes par tout ce qu'ils réunissent d'agréable; le miel anti-scorbutique; le superbe rouge aux fleurs de safflore de l'Inde: le beau rouge-vert d'Athènes; rouge de Castrie, &c.

Un très-grand assortiment de peignes très-fins découpés, gravés, estampés et de la dernière mode; brosses à dents fines et de tous genres pour habit, à barbe, à ongles, à peigne, &c.—Jarretières, bretelles; très-jolies bourses nouvelles; cols brodés; robes de bals brodées; des cornes de chasse montées en argent.

☞Le susnommé ne pouvant, à cause du nombre beaucoup trop considérable d'articles de parfumeries, contenus dans son magasin, en faire ici l'énumération, remettra aux personnes qui l'honoreront de leur confiance un catalogue de toutes ses parfumeries.

SEUL DÉPOT DU

PARAGUAY-ROUX.

SPÉCIFIQUE CONTRE LES MAUX DE DENTS.

L. CHOISNE, toujours dépositaire du précieux adontolgique de Mrs. Roux & Chais, sans croire utile de rappeler ici les vertus incontestables du Paraguay-Roux qui [illegible] d'heureux effets ont mieux fait connaître que tous les éloges dont ont retenti les journaux, juge nécessaire aujourd'hui d'avertir le public, que, comme seul dépositaire du Paraguay-Roux, il ne garantira l'efficacité de ce remède qu'autant que les flacons, non seulement sortiront de son magasin, mais encore seront revêtus du nom de L. CHOISNE DEPOSITAIRE. En conséquence, il prie les personnes qui se sont déjà servies du Paraguay-Roux, ainsi que celles qui pourront en avoir besoin de ne pas le confondre avec l'elexir du Paraguay, le baume de Paraguay et une toute de semblables compositions [illegible] que chaque jour voit prôner et qui n'ont rien de commun avec le Paraguay-Roux, de Roux et Chais dont le dépôt se trouve chez le sus-nommé, rue Royale No. 248, entre les rues Ste.-Anne et Dumaine.
23 nov—6m

Magasin de peignes

ET AUTRES ARTICLES,

Rue de Chartres, No. 10, près la rue du Canal.

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, à son magasin récemment ouvert, un assortiment considérable d'articles de son genre de commerce, tels que peignes à chignon sculptés, en écaille; do. à bord haut; do. à bord de coupe en forme de plumes; peignes à papillotte, en écaille; do. longs; peignes de poche et à retaper, en écaille; peignes bresiliens à ronjeau, riche modèle du dernier goût; do. à papillotte et de côte; jolis peignes de poche en ivoire; peignes à chignon, à bord doré et decoupé en fleurs. Aussi, miroirs dorés de différentes grandeurs; miroirs de toilette, mobiles; do. de poche et de toilette, à l'allemande. Cartes imperiales americaines, françaises et espagnoles, Tables de *Backgammon*; echiquiers, boites; des et billes de billard. Cigarres de la Havane et mêlées; tabac à priser, d'Ecosse et de Macuba; Bretelles en soie, en coton et en laine. Eaux de Lavande et de Cologne, ainsi qu'un assortiment considérable d'articles de parfumerie; cérat vegetal et beaume de Colombie. Cuirs à razoir d'Emmerson, de Morgan et de Duff; boites à barbe, avec et sans miroir. Balais de crin; brosses à comptoir, à foyer et à table; do. à souliers à dents, à cheveux, à fard et à habits; do. à favoris, à ongles et à polir; pinceaux à barbe; fard vegetal et boucles de ceinture; poudre à poudrer; cirage; vergettes; soufflets communs et enjolivés. Cannes à épee, verres ciselés, grains de colliers, tabatières toilettes d'homme, canifs, razoirs et ciseaux fins; miroirs concaves; poudre à encre; dominos; huile d'ours et de Macassar; ecritoires de liège; crayons, agrafles; boutons en perle, pour chemise, gilet le dessous et bertelles. Porte-feuilles, souvenirs, &c. Aiguilles et épingles, et enfin un grand nombre d'autres articles qu'il vendra à des prix moderés en gros et au détail, pour du comptant ou des billets sur la ville.
18 nov—6m. B. REES.

MAGASIN DE COMESTIBLES.

LE soussigné ayant acheté le fonds du magasin de comestibles de madame Turpin, situé sur la Place d'Armes, à côté de la rue St. Pierre, informe ses amis et les personnes qui achetaient habituellement chez cette dame, qu'il continue le même genre d'affaires. Il a considérablement augmenté les approvisionnemens de ce magasin, en tout ce qui peut être demandé, et il vendra à des prix modérés. Messieurs les habitans de la campagne trouveront chez lui tout ce qui peut leur convenir, et il s'empressera de remplir toutes les demandes qui lui seront faites de leur part.
4 déc J. A. BERMUDEZ.

ALMACEN DE COMESTIBLES.

HABIENDO comprado, el que subscribe, el contenido del almacen de Comestibles de Madama Turpin, situado en la Plaza de Armas, por el lado de la calle Sn. Pedro, informa á sus amigos y á las personas que compraban en casa de la mencionada señora, que continua el mismo trafico. El ha aumentado considerablemente el abasto de dicha tienda, en todo lo que pueda solicitarse; y lo venderá á un precio moderado. Los señores que habitan el campo hallarán todo lo que pueda convenirles y se apresurará en remitirles lo que gusten exijirle.
dec 4 J. A. BERMUDEZ.

A LOUER—Les magasins situés au haut de l'un des magasins nouveaux et à trois étages, rue du Canal, entre les rues de la Commune et Gravier. S'adresser à
26 nov STETSON & AVERY.

A LOUER.
La jolie BATISSE à trois étages, située rue du Canal, appartenant à Lewis E. Brown, S'adresser à
23 nov J. W. ZACHARIE & CO.

A LOUER.—La Maison et les Magasins au coin des rues de la levée et de l'Hôpital, propice pour un hôtel. Un magasin rue Conti, entre Chartres et Levée, No. 23. S'adresser à
nov. 17 G. MARMICHE.

TRAITES SUR BOSTON à vendre par
[18 nov] STETSON & AVERY

NOUVEL

ETABLISSEMENT.
No. 96, RUE DE LA LEVEE.
MARCHANDISES FRAICHES.

MALCOM McCALLUM a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir le magasin ci-dessus, où il offre à vendre à des conditions raisonnables, les articles suivans: un assortiment de Chapeaux, Bottes, Souliers et Habillemens de New-York, dans le dernier genre, reçus par les navires Talma et Dewitt Clinton: tous ces articles ont été confectionnés d'après des ordres exprès, pour être détaillés dans cette ville. En conséquence, il invite le public et ses amis à venir les examiner.

☞Le haut dudit magasin sera loué à très-bon compte. Cet appartement serait convenable pour tenir une école, un bureau, un entrepôt de marchandises légères, ou pourrait servir de demeure à une petite famille. 2 déc.

J. G. ABRAIZA & CO.

VIENNENT de recevoir par le paquebot Azelia, de New-York, un joli assortiment de chaussures telles que Bottes de première qualité au dernier genre. Brodequins pour hommes, fin et commun, Souliers pour hommes: fin et commun, Bottines et Souliers en peau et en prunelle, pour dames au dernier genre, aussi pour demoiselles et enfants; Chapeaux fin et commun pour hommes, et enfants, qu'ils vendront à des prix moderés. 24 nov.

CHIGÉ,
MAITRE
BOTTIER.

A l'honneur de prévenir le public, qu'il a transporté sa boutique de la rue Toulouse à la rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis, maison du Dr. Thomas. Il informe également ses pratiques qu'il a reçu par le navire Bolivar, une grande quantité de **CUIRS** d'une des premières manufactures de Paris. Il ose espérer que tous ceux qu'ils l'ont encouragé jusqu'à ce jour, continueront à lui accorder la même confiance qu'il s'efforcera de mériter de plus en plus par les soins et l'exactitude qu'il mettra à remplir les commandes qui lui seront faites.
10 nov—3m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Spencer, Lloyd & Co.

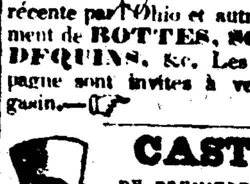

ONT transporté leur magasin du No. 75 de la rue de Chartres, au No. 7, entre les rues de la Douane et du Canal, où ils offrent à vendre; d'importation récente par l'Ohio et autres navires, un assortiment de **BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS,** &c. Les marchands de la campagne sont invités à venir visiter ledit magasin.—☞ 9 oct

CASTORS

DE PREMIERE QUALITÉ.
J. & L. BREWSTER,
RUE DE CHARTRES, No. 59,

ONT reçu par les navires Kentucky, Ohio, et Louisiana un assortiment complet de l'article ci-dessus, de la dernière mode et du goût le plus repandu. oct 5

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS
A L'INSTAR DE PARIS

EN PARFUMERIE, BROSSERIE, COIFFURES EN FLEURS, do. EN PLUMES, do. EN CHEVEUX DANS TOUS LES GENRES.

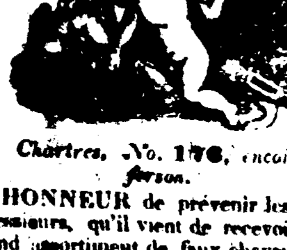

Rue de Chartres, No. 176, encoignure Jefferson.

A L'HONNEUR de prévenir les dames et messieurs, qu'il vient de recevoir de Paris un grand assortiment de faux cheveux dernière invention, fines parfumeries aussi fraîches que possible telles que comestiques de crême d'amandes amères, do. de colimaçon, do. de concombre, le véritable lait de rose, les savons à la rose, do. à l'amande amère, do. transparent, &c. &c. fines eaux de rose, de jasmin, do. must, do. La vande, flacons bouchés à l'Emerie, eau de Cologne très supérieure, essence de rose &c.

Pour l'entretien des dents, le trésor de la bouche, l'opiat en pots de porcelaine, la poudre carbonique, et le corail &c. Le véritable paraguay roux de l'inventeur. Il a l'avantage d'annoncer qu'il a obtenu de Mr. Aubril coiffeur du palais royal à Paris, l'entrepôt de l'huile de philocome (par brevet) si justement appréciée pour l'entretien des cheveux, et rendre la souplesse aux cheveux les plus rudes. Comme il existe une contrefaçon de cette huile, le public est averti pour n'être pas induit en erreur, que sur chaque flacon on a gravé le nom de l'inventeur, 'Aubril, Palais Royal,' et que ledit flacon est revêtu de sa signature sur l'enveloppe. Cette huile ne se trouve que chez Gauthier.

De plus le phyothrix, importation Grecque de Mr. Guelaud, premier parfumeur de Paris, cette composition est utile pour empêcher les cheveux de tomber et de blanchir. Un superbe assortiment de rasoirs de Damas *de sir Henry, de Paris*, et de Grenet; cuirs, pierres à rasoir, pinceaux pour la barbe, différents goûts, boites à barbe en cristal, do. en noyer, houpes de cygne, boites à poudre, &c. Brosses de choix de différents goûts, à habits, à tête, à peau, à ongles, à dents, &c. glaces à mains, montures élégentes &c.—Assortiment de peignes d'écaille à dossier pour dames, à relever les cheveux, à chignon, à papillottes, à décrasser: do. en ivoire à favoris, do. en plomb &c. Assortiment des mêmes objets en buffle imitant l'écaille. Pour coiffures du jours, guirlandes [illegible], fleurs, plumes, gants de castor, des peau de chevreau, do. blancs et couleur paille, faux cheveux dans les genres les plus nouveaux pour dames; touffes, tours à bandeau, raie de chair, fausses queues, 3-4 et autres perruques de femmes, implantées, &c.—Pour hommes, toupets métalliques et à crochets, perruques, &c.

Devant partir de nouveau, en mai prochain, pour France, afin de faire ses achats lui même, il passera pendant toute la saison, les articles ci-mentionnés au prix les plus modérés; entr'autres le Paraguay Roux, pour les maux de dents, qui s'est vendu $2 dans plusieurs autres magasins, il le donnera à $1.

☞Il continue à exécuter avec promptitude, dans son magasin, tous les genres de postiches de goût. 17 nov

CHIRURGIE DENTAIRE.

M. J. FONTANGES ayant changé de domicile, profite de cette circonstance pour remercier les personnes qui ont daigné l'honorer de leur confiance et pour informer, le public que sa nouvelle demeure est rue Royale No. 248, entre les rues St. Anne et Dumaine.

Ayant suivi un cours complet de Chirurgie-Dentaire sous les professeurs les plus distingués de Paris, il peut affirmer qu'il n'y a aucune branche de sa profession qui ne lui soit parfaitement familière. 5 nov.

AVIS.—Des avances sont offertes aux habitans qui désirent expédier leurs sucres au Nord. S'adresser à
[illegible] J. MAGER.

Magasin de Vêtemens,

BOTTES,
SOULIERS
ET

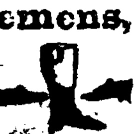

CHAPEAUX

DE NEW-YORK,

Rue de la Levée, No. 160, vis-à-vis le Ferry.

LE soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de New-York et des autres ports du Nord, un assortiment général des articles ci-dessus, qui, avec ceux qui composaient l'approvisionnement de son magasin, forment l'assortiment le plus complet des objets qui entrent dans le cercle de ses opérations commerciales. En voici une liste abrégée:

Vêtemens complets de drap bleu superfin pour hommes; do. noir, et une quantité do. de drap inférieur de différentes couleurs; redingotes de drap bleu superfin, pour hommes; do. olive; do. brun de Londres et mélangé, do. vert, et acier mélangé; vestes de drap gris; do. brun mélangé, bleu de la marine, et gris satiné; gilets ronds de drap bleu, première qualité, pour hommes, et une quantité do. de drap inférieur. Pantalons de drap bleu et noir, première qualité, pour hommes; do. casimir, acier mélangé; do. d'étoffe grise de Bangrep; et une quantité d'autres qualités. Vestes de drap et casimir bleus et noirs, de première qualité.

Velours de soie noire et d'autres couleurs, de première qualité; soieries noires et de fantaisie: marseille blanche et de couleur, de première qualité: valence de différentes couleurs, &c.—chemises, cravates et mouchoirs de fil.

AUSSI.

Un assortiment de vêtemens d'été, consistant en redingottes, vestes, pantalons, gilets, &c. pour hommes.—Ainsi qu'une grande quantité d'articles assortis pour les Marchés Mexicains, **BOTTES, SOULIERS** et **BRODEQUINS**, de toutes grandeurs, coupes et qualités, des meilleures manufactures du Nord, pour hommes, femmes et enfans, &c.

CHAPEAUX DE CASTOR et autres, noirs et d'autres couleurs, premières qualités, pour hommes; do. pour enfans, &c. de toutes qualités. J. W. COLLINS.

PRENEZ GARDE AUX CONTREFACTEURS.

AYANT appris tout dernièrement qu'un certain individu préparait et vendait dans les Etats-Unis, une *imitation* de mon celèbre *Catholicon*, qu'il représente comme ayant les mêmes vertus; et présumant qu'on l'offrira en vente à la Nouvelle-Orléans, je préviens le public de ne pas en acheter. On pense que ce remède est semblable au Carrosif et peut faire beaucoup de mal. J'espère que le public se tiendra en garde contre la fraude, et n'achètera que de Messrs. F. P. Duconge et Morgan & Co. qui sont mes seuls agents autorisés à la Nouvelle-Orleans, et chez lesquels on peut se procurer le veritable *Catholicon de Potter*, qu'ils reçoivent directement de mon Laboratoire à Philadelphie.

W. POTTER,
9me. rue, Philadelphie.

Célèbre Catholicon

DE POTTER.

Seulement deux piastres la bouteille.

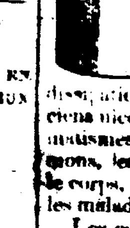

☞Les ingredients qui entrent dans la composition de ce remède, sont tous du règne vegetal. C'est conséquemment un des médicaments les plus sûrs qu'on puisse employer.

C'EST UN REMEDE SOUVERAIN dans les maladies de foie, les maux de gorge gangreneux, la debilité resultant de l'intempérance et de la dissipation, la scrofule ou les écrouelles, les anciens ulcères, les douleurs dans les os, les rhumatismes, la dyspepsie, les maladies de poumons, la syphilis, les eruptions sur la figure et le corps, les enflures aux jointures, les dartres, les maladies mercurielles, les hemoroïdes, &c.

Les certificats de cures merveilleuses produites par le Catholicon sont devenus si nombreux qu'il serait impossible de les insérer dans un journal. La réputation dont ce remède a joui depuis six ans, comme *renovateur et purificateur du sang et des humeurs*, est le plus sûr garant de son succès à venir. Il a obtenu la confiance dont il jouit par les cures prodigieuses qu'il a opérées, là, où tous les autres remèdes avaient échoué. C'est un des dons les plus précieux qui puissent être offertes à l'humanité souffrante, et il faut espérer que le public s'empressera de répandre ses bienfaits précieux. La ville de Philadelphie à elle seule peut fournir des milliers de temoins pour attester ses vertus et ses effets, et imposer silence à la malice et à la jalousie qui ont osé le decrier.

Quelle preuve plus forte peut on fournir de son utilité, que son succès dans l'hôpital de Pennsylvanie, dans les penitentiaires de Philadelphie et de New-York, et dans une foule d'autres institutions publiques, où toutes les ressources de l'art avaient échoué. Ces faits parlent trop haut pour être dementis. Il est à regretter qu'on s'efforce de substituer une foule de mixtures auxquelles on donne l'apparence de ce remède, que l'on décore des mêmes vertus, et que l'on vend sous le même nom, et quelquefois sous des noms differents.—Quelques contrefacteurs ont poussé l'effronterie jusqu'à remplir les anciennes bouteilles avec l'étiquette; d'autres ont publié à leur profit, les certificats que le proprietaire du veritable Catholicon a obtenus de ceux que son remède avait gueris.

Ainsi ce remède a été assailli par l'envie, la jalousie et la fraude, et on l'a empêché d'étendre ses bienfaits.

Reçu directement de la fabrique, une partie de *véritable Catholicon de Potter*, à vendre en gros et en détail, à nos magasins.

F. P. DUCONGÉ.
Encoignure des rues Conti et Chartres.

Où l'on trouve également "les traités de Potter sur le Catholicon," rapportant quelques cures remarquables de ce précieux *medicament*.
21 sept—☞

LES soussignés ont reçu par le Bolivar et l'Alabama, les articles suivants, qu'ils vendront à des prix modérés.

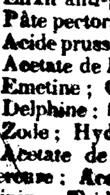

Chlorure d'oxide de [illegible] de Labarraque.
Essence éthérée balsamique.
Toni-purgatif; Grains de santé du Dr. Frank; Purgatif de le Roy, par Cottin; Vomi purgatif dito.
Elixir anti-glaireux de Guillée.
Pâte pectoral balsamique de Regnauld.
Acide prussique médicinale.
Acetate de Morphine; Chlorure d'or.
Emetine; Gentianive; Piperine; Brucine.
Delphine; Strygnine; Veratrine; Lupuline, Zoide; Hydriodate de potasse.
Acetate de potasse; Tartrite de potasse et mercure; Acetate de mercure; Sulphate de quinine; Tridace; Sulphate de Morphine.
Racine de valancia; do. de guimauve, très-belle; do. pireltine; do. [illegible]
Ecorce de racine de grenadier [illegible]
Fleurs de guimauve; Extrait d'aconite; do. Hynachame; Belladone; [illegible]nique.
Ratanhia; Sirop pectoral [illegible] amoureux.
Régénérateur universel.
18 nov—6m Rues D[illegible] Condé.

AGRICULTURE.

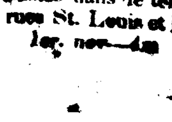

Les personnes qui désireraient acheter de jeunes orangers doux pour planter déjà formés et bien *dirigés*, des [illegible]miers de deux espèces, des citroniers de la Havane, des figuiers, des pêchers et des [illegible]nadiers, trouveront environ cinq cents de ces plantes dans le terrain qui fait l'encoignure des rues St. Louis et Bassin.
1er. nov—4m JUAN XIMENEZ.